



DÉCLARATION POPULAIRE POUR LE DROIT À LA MOBILITÉ

Lutter pour le droit à la mobilité, c'est lutter pour que tout le monde puisse se déplacer, répondre à ses besoins, exercer ses droits et vivre pleinement.

Notre projet de société, c'est une mobilité populaire qui ne laisse personne derrière !

PARCE QUE :

- Être en mesure de se déplacer est essentiel pour répondre à ses besoins, exercer ses droits et participer pleinement à la société.
- Tout le monde doit pouvoir se déplacer facilement, en paix et en sécurité, quels que soient ses moyens, ses capacités ou ses besoins.
- Le droit à la mobilité est un enjeu de justice sociale et environnementale qui doit être pris en charge collectivement et soutenu par tous les paliers de gouvernement avec des politiques publiques ambitieuses.

NOUS LUTTONS :

- Contre les obstacles, notamment financiers, physiques ou technologiques, qui freinent nos déplacements, briment notre autonomie et nous excluent.
- Pour un réseau public de transport en commun et adapté de qualité, gratuit et accessible à tout le monde, sans discrimination et sans harcèlement.
- Pour l'accessibilité universelle de tous les lieux et services publics, beau temps, mauvais temps, sans compromis et sans détour.
- Pour des modes de transport écologiques, équitables et inclusifs qui contribuent au bien commun et l'amélioration de la qualité de vie de tout le monde.

— DÉCLARATION (SUITE) —

NOUS REVENDIQUONS :

- Un rehaussement massif du financement public du transport en commun pour :
 - Améliorer la qualité, l'étendue et la fréquence du service, dans nos villes et entre nos villes.
 - Étendre l'accessibilité universelle à tout le réseau de transport en commun.
 - Geler les tarifs et mettre en place une tarification sociale basée sur le revenu, dans une perspective de gratuité.
- Des investissements et des politiques structurantes en matière d'accessibilité universelle et d'entretien des infrastructures.
- Un partage équitable de l'espace public qui favorise le transport collectif et actif dans une perspective de justice sociale et environnementale.

La mobilité rend possible l'exercice de nos droits et l'amélioration de nos conditions de vie. La mobilité nous rapproche et nous connecte. Pouvoir se déplacer, c'est un droit!

DONNEZ VOTRE APPUI :

Vous représentez une organisation et souhaitez appuyer la déclaration?

Rendez-vous sur [notre site web](#) et remplissez le formulaire d'appui!

Vous souhaitez soutenir le droit à la mobilité en votre propre nom?

Abonnez-vous à [notre infolettre](#) et suivez [notre page Facebook](#) pour ne rien manquer des actions à venir!

— À PROPOS —



Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
6839 rue Drolet, bureau 304, Montréal, QC H2S 2T1
514-527-1112 | coordo@trovepmontreal.org
trovepmontreal.org